



CSE C GRDF - Séance du 12 décembre 2024 PERFORMANCE ACHÈMINEMENT

DÉCLARATION FNME-CGT

Après le processus de concertation initié sur ce sujet il y a quelques mois, le CSE C de GRDF est consulté sur le projet global impactant pas moins de 700 agents.

Suite à nos différentes interventions, la DRC a été contrainte de discuter du fond du projet et pas uniquement des mesures d'accompagnement RH. Là où d'autres organisations syndicales étaient sur ces dernières, nous, nous voulions comprendre le projet : son fond, son intérêt, son but.

Mais ce projet est bien plus ancien que vous ne souhaitez nous le dire. Avant l'été 2023 les employeurs des unités régionales EST et CENTRE OUEST demandaient l'avis des CSE-E sur une expérimentation à l'acheminement, expliquant qu'ils voulaient faire des tests de modification d'organisation des équipes acheminement. En fait, à cette date, vous posiez tout simplement les premières pierres de votre édifice Performance.

En réalité ce projet performance acheminement est dans les tuyaux depuis bien plus longtemps que vous ne le dites et c'est comme ça pour tout.

Comme déjà dit par notre organisation syndicale, nous contestons formellement ce projet dont l'objectif principal est de réaliser des économies en mettant de côté la pérennité de nos emplois. En effet, nous aurions pu prioriser le déblocage de fonds pour nous donner les moyens de faire de la prospection, notamment autour des chantiers de renouvellement ou d'extension de nos réseaux afin d'inverser la tendance baissière de la courbe de nos clients.

Une telle initiative aurait démontré votre réelle volonté de sauver l'entreprise car tous les retours que nous avons des régions, que ce soit côté DR ou côté DCT, ne vont que dans un sens : celui d'économiser 180 millions d'euros sur la masse salariale fixée par la Directrice Générale.

Depuis des mois nous condamnons l'absence d'ambition de GRDF : une faible communication à l'externe, très peu de popularisation du gaz et des nouvelles technologies de chauffage. Vous semblez avoir déjà abandonné le gaz.

Dans les éléments du projet, vous illustrez la perte de client sur la période 2019-2023 avec une baisse de 1,46%, alors que vous imaginez un scénario catastrophe d'ici 2029 avec quasiment 10% de pertes sur les 6 prochaines années. Nous trouvons cela gonflé de votre part. A croire que tous les agents de GRDF doivent d'ores et déjà s'interroger sur la fin que vous leur concoctez.

Que se passera-t-il si l'instance ne rend pas d'avis aujourd'hui à cause d'une demande d'expertise ou d'une demande de report de point par exemple ? Quel impact cela aura-t-il sur la consultation des sept CSE E de GRDF le 17 décembre prochain ? Comment ceux-ci pourraient-ils rendre un avis sur le projet de leur périmètre sans connaître les échanges, débats et positions du CSE-C ?

Si vous ne vous posez pas la question et si pour vous cela n'aurait pas d'importance, pour la FNME CGT, il en est tout autrement. Nous verrons bien ce qu'il se passera à l'issue de nos débats en séance.

Mais vous pouvez déjà prendre note que, si cela devait se passer ainsi, la CGT vous demanderait de reporter les CSE-E EXTRA du 17 décembre à une date ultérieure à celle du rendu d'avis du CSE-C.

Enfin permettez-nous un "coup de gueule". Encore un nous direz-vous peut être.

En effet, plusieurs de nos représentants du personnel alertent les directions en région depuis plusieurs mois et notre DSC s'en est fait l'écho auprès de vous : vous nous noyez sous les convocations IRP.

A la CGT, nous connaissons votre peu de considération à notre égard mais, là, vous abusez :

Convoquer des CSE E mardi de cette semaine, un CSE C aujourd'hui et des CSE E EXTRA le mardi suivant, ne trouvez-vous pas que cela fait beaucoup entre les travaux préparatoires et les séances ?

Si votre souhait était de nous faire couler pour que les membres des CSE-E et du CSE-C aient moins de temps pour travailler les dossiers, vous nous connaissez mal.

En revanche, nous vous alertons une dernière fois : procéder de la sorte en mettant à mal le planning des instances et sous contrainte les représentants du personnel ne va pouvoir durer.